



## Règlement de la consultation

### **Marché de gestion du service de restauration**

LYCEE FRANÇAIS DE VALENCE (ESPAGNE)  
Calle Orenga, 20  
Apartado 119  
46980 PATERNA (VALENCIA)

Date limite de remise des offres :

**15 mai 2015**  
**au Lycée Français de Valence (Espagne)**

**Paterna, le 30 mars 2015**

## **ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONSULTATION**

La présente consultation concerne la gestion du service de restauration du Lycée Français de Valence

**Le marché de prestation de service débutera le 1<sup>er</sup> septembre 2015**

## **ARTICLE 2 : CONDITIONS DE LA CONSULTATION**

**Le présent marché est lancé selon la procédure adaptée du code des marchés publics du 1<sup>er</sup> août 2006.**

Le délai de validité des offres est fixé à 90 (quatre vingt dix jours) à compter de la date limite de remise des offres.

## **ARTICLE 3 – PRESENTATION DES OFFRES**

Un exemplaire du dossier de consultation des entreprises est remis à chacun des entrepreneurs souhaitant répondre à la présente consultation. Le dossier de consultation est téléchargeable sur le site internet du lycée à l'adresse suivante [www.lfval.net](http://www.lfval.net)

Les offres seront remises sous double enveloppe :

3.1. – Deux enveloppes intérieures portant le nom du candidat, ainsi que l'intitulé du marché:

3.1.1 – La 1<sup>ère</sup> enveloppe intérieure qui portera les mentions suivantes :

1<sup>ère</sup> enveloppe intérieure : Dossier administratif  
LYCEE FRANÇAIS DE VALENCE (ESPAGNE)  
Entreprise :

Cette enveloppe contiendra obligatoirement les justifications suivantes :

- . lettre de candidature dûment complétée et signée
- . justification de l'inscription au registre de la profession ou au registre du commerce et document permettant d'identifier les personnes habilitées à engager le candidat et leurs pouvoirs
- . déclaration concernant le chiffre d'affaires global.
- . déclaration indiquant les moyens humains, matériel et technique,
- . qualifications professionnelles et références spécifiques pour des travaux similaires
- . attestations sur l'honneur dûment datées et signées précisant :
  - ° que le candidat n'est pas en redressement judiciaire : en cas de redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés à cet effet
  - ° que le candidat n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir aux marchés publics
  - ° que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard du code du Travail
  - ° que le candidat a satisfait à l'ensemble de ces obligations en matière fiscale et sociale

3.1.2. – La 2<sup>ème</sup> enveloppe intérieure qui portera les mentions suivantes :

2<sup>ème</sup> enveloppe intérieure : Offre  
LYCEE FRANÇAIS DE VALENCE (ESPAGNE)  
Entreprise :

**Cette enveloppe contiendra obligatoirement :**

- 1) un acte d'engagement (A.E.) daté par le ou les représentants qualifiés de l'entreprise qui sera signataire du marché : **cadre ci-joint à compléter** ;
- 2) les cahiers des charges, ci-joint, remis avec le dossier de Consultation, à **accepter sans modification**,



3.2. – L'enveloppe extérieure portera l'adresse et mentions suivantes :

LYCEE FRANÇAIS DE VALENCE (ESPAGNE)  
Calle Orensa, 20  
Apartado 119 – 46980 PATERNA  
VALENCIA

Les plis doivent être remis contre récépissé à :

LYCEE FRANÇAIS DE VALENCE (ESPAGNE)

**Avant le 15/05/2015 12h (délai de rigueur)** ou, si elles sont envoyées par la poste, devront l'être à l'adresse susvisée par pli recommandé avec avis de réception postale, et parvenir avant ces mêmes dates et heure limites.

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci dessus, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus et seront renvoyés à leurs auteurs.

NB : les offres devront également être communiquées par voie électronique à l'adresse suivante [intendant@ent-lfval.net](mailto:intendant@ent-lfval.net)

#### **ARTICLE 4 – JUGEMENT DES OFFRES**

Les critères de jugement pondérés, afin de choisir l'offre économiquement la plus avantageuse, seront les suivants :

- qualités des menus proposés (50%)
- organisation fonctionnelle et moyens humains mis à disposition (20%)
- prix de la prestation (30%)

**En outre, le prestataire fera clairement apparaître pour chaque critère les actions qu'il se propose de mettre en œuvre dans le cadre de la démarche environnementale initiée par le lycée : aliments issues de l'agriculture biologique, gestion raisonnée de l'eau, de l'énergie et des déchets, filière de producteurs locaux/régionaux.**

## ARTICLE 5 – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

LYCEE FRANÇAIS DE VALENCE (ESPAGNE)  
Calle Orenge, 20  
Apartado 119 – 46980 PATERNA  
VALENCIA

A Paterna, le 30 mars 2015 .

Le pouvoir adjudicateur,  
Monsieur le Proviseur du Lycée Français de Valence